



Elèves concernés : # les écodélégués

Domaine concerné : # Education au Développement Durable (E3D)

Intitulé du projet : Projet E3D Olivier de Magny 2021-2022

Description :

4 temps de rencontre organisés pour les écodélégués qui pourront ensuite présenter à la classe (en vie de classe) les travaux suivis

Les objectifs de l'E3D :

« Les objectifs du développement économique et social sont définis en fonction de la durée, et ce dans tous les pays - développés ou en développement, à économie de marché ou à économie planifiée. Les interprétations pourront varier d'un pays à l'autre, mais elles devront comporter certains éléments communs et s'accorder sur la notion fondamentale de développement durable et sur un cadre stratégique permettant d'y parvenir. »

Le développement durable se fonde ainsi sur les notions d'interdépendance et de solidarité. Interdépendance entre les dimensions environnementale, sociétale, économique et culturelle, solidarité entre les générations et entre les pays. »

source EDUSCOL



OBJECTIFS :

- Vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées
- Connaître, comprendre, décider et agir en tant que citoyen

Le contexte du réchauffement climatique nous interpelle et nous pousse à agir au niveau local.

Nous souhaitons mobiliser les élèves sur des activités concrètes et les inciter à participer au changement de fonctionnement, de paradigme de notre société pour vivre durablement.

Les actions :

Dans le cadre défini le 5 avril 2019 par le MEN, nous entendons agir suivant les 8 mesures prises pour l'éducation au développement durable, à partir d'actions concrètes, organisées et concertées. (voir BO)

- 1- Faire de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité ...
- 2- Identifier un binôme d'éco-délégués par collège et par lycée, avec un objectif : 20 000 éco-délégués en 2020. ..
- 3- Consacrer une séance annuelle complète des Conseils académiques de la vie lycéenne et du Conseil national de la vie lycéenne et du CNVL aux thématiques du développement durable.
- 4- Intégrer les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable.
- 5- Engager les écoles et les établissements dans une démarche de développement durable vers la labellisation E3. Cela passera par leur engagement dans les enseignements, la vie scolaire, la gestion et le bâti et différents partenariats. Objectif fixé : 10 000 écoles et établissements labellisés en 2022.
- 6- Étudier le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège.
- 7- Intégrer les enjeux du développement durable dans TOUS les diplômes des voies technologiques et professionnelles.
- 8- Créer, dès la rentrée 2019, un prix "EDD 2030" pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées.

Démarche en 4 actions pour les écodélégués + 1 actions facultative tout public

4 actions : mobilité / ambassadeur / permaculture / jardin forêt

Action 1 – écodélégués / Rencontre avec un(des) élu(s) de la mairie avec les éco-délégués pour échanger sur le plan mobilité de la ville de Cahors (notamment mobilité douce) + présentation d'un projet d'architecture de 3ème « café - vélo » rattaché au plan de mobilité de la ville. Ce projet d'architecture répond à un appel à projet de la mairie sur l'aménagement de la place Galdemard en lien avec le plan mobilité.

Temps 1 / le vendredi 17 décembre 2021 de 14h à 17h.

Action 2 – écodélégués / Production d'un diaporama qui présente le plan mobilité de la ville de Cahors et qui propose plusieurs champs d'actions sur lesquels on peut agir sur le plan personnel et collectif dans l'E3D.

Temps 2 : février – dernière semaine avant les vacances.

Action 3 - écodélégués / Découverte de la permaculture

- passage des écodélégués en cours de technologie 5ème sur 1 séance concernant la serre connectée
- visite de l'AGORA d'agriculture urbaine de l'association Autonomie Alimentaire Cahors sur les années Fénélon au printemps avec les 3 classes de 5ème qui travaillent sur le projet « permaculture ».

Temps 3 : mai 2022

Action 4 – écodélégués / Découverte d'un début de projet jardin forêt à Cabessus (forêt comestible - projet d'autonomie alimentaire) et ramassage des déchets au cours du trajet.

Temps 4 : Dernière semaine de cours en fin d'année

Action 5 – tous publics / projection d'un film E3D

Temps 5 : dernière semaine pour les élèves volontaires qui restent au collège.

Evaluation du projet

A définir ultérieurement suivant les compétences visées